

**RÈGLEMENT INTERIEUR**  
**ECOLE A-CORPS-DANSE ASSOCIATION CORPS-ACCORD**

**1. Modalités d'inscription**

Les cours sont dispensés sur 35 semaines de septembre à juin hors vacances scolaires monégasques.

Afin de valider l'inscription, l'école requiert les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription remplie, datée et signée par l'élève (s'il est majeur) ou son représentant légal (s'il est mineur)
- Un exemplaire du règlement intérieur daté et signé par l'élève ou son représentant légal
- Un certificat médical
- Le paiement de l'adhésion 25€

**2. Paiements**

**...IMPORTANT...**

L'année scolaire est divisée en 35 semaines de cours. Les tarifs sont donc calculés en conséquence. Toute année commencée est due dans son intégralité.

**IMPAYES**

EN RAISON D'UN TROP GRAND NOMBRE D'IMPAYÉS ET D'ABUS, NOUS N'ACCEPTERONS MALHEUREUSEMENT PLUS LES ÉLÈVES NON À JOUR.

Tous les cours sont intégralement à la charge des familles et payables d'avance lors de l'inscription. Tous les règlements par chèque doivent être rédigés à l'ordre de l'**association Corps-Accord**.

Nous proposons 3 formules :

- Le "ticket" pour les cours à l'unité non remboursable
- La "carte " de 10 cours valable 3 mois non remboursable
- Les cours au "forfait annuel"

**Les absences ne peuvent être ni déduites ni remboursées, toutefois en accord avec le professeur, elles pourront être rattrapées.**

Pour permettre aux familles et élèves d'équilibrer leur budget, l'école offre 2 solutions de paiement :

- Le paiement intégral du forfait lors de l'inscription
- Le paiement échelonné en établissant plusieurs chèques de somme équivalente (au maximum 10 chèques), rédigés à la même date, remis lors de l'inscription et déposés en banque selon l'échéancier remis par la direction lors de l'inscription.

Les tarifs comprennent la fermeture de l'école pendant les vacances scolaires.

**3. Mois de septembre**

Le mois de septembre est un mois d'essai avec un tarif spécial comptés **HORS TRIMESTRE**.

**4. Les stages**

Des stages Intensifs pourront être organisés pendant les vacances scolaires ou lors de week-end. Les dates et tarifs seront communiqués ultérieurement.

**5. Absences**

Si vous-même ou votre enfant est absent merci de nous prévenir et de nous laisser un message.

## **6. Consignes pendant les cours**

Il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'être le plus **silencieux** possible dans les couloirs de l'école.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de présence dans l'école. L'accès aux vestiaires, aux sanitaires et au studio de danse est exclusivement réservé aux élèves et aux professeurs.

## **7. Pertes et/ou vols**

En cas de perte ou de vol l'école ne pourra être tenue responsable. Les élèves doivent faire attention à ne laisser dans les vestiaires ni objets, ni argent ou vêtements de grande valeur.

## **8. Semaine « portes ouvertes »**

Les parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours sauf dans le cadre de séances dites « **portes ouvertes** » qui se dérouleront la semaine avant les vacances de la Toussaint.

## **9. Conseils pédagogiques**

**Les familles pourront rencontrer les professeurs uniquement sur rendez-vous en dehors des cours.**

## **10. Assiduité**

Pour chaque classe qu'elle soit dite « loisir » ou « formation », l'**assiduité est obligatoire**. Le programme débute le 11 septembre et se termine au 30 juin après le gala. Les congés scolaires auront lieu suivant les dates fixées par l'éducation nationale monégasque.

Toute absence doit être signalée et justifiée.

## **11. Attestations**

AUCUNE ATTESTATION ne sera délivrée si l'élève n'a pas terminé son programme de formation ou ne l'a pas suivi avec assiduité.

## **12. Programme pour les formations**

Un programme spécifique à chaque élève est donné fin septembre l'élève est tenu de le respecter dans les niveaux précisés pour chaque discipline. La préparation à des spectacles, concours, ou à des représentations données par la **Compagnie " JUNIORS"**, nécessite des répétitions qui peuvent se faire le week-end ou empiéter sur certains cours. Le travail de préparation chorégraphique est tout aussi important que le travail technique et fait partie de la Formation. Les élèves sont tenus d'être disponibles en conséquence.

## **13. Tenues**

Pour les « **Loisirs** » merci de vérifier la coiffure et les tenues de vos enfants. **Chignons** sans frange en classique et en éveil, queue de cheval haute pour les classes contemporain et jazz.

Une tenue imposée en classique avec un **justaucorps choisi par les professeurs (à commander en début de saison)**, des **collants** ainsi que les **chaussons** sont demandés. Pour les classes jazz et contemporain ce sera **short** avec **brassière, pieds nus**.

Pour les « **Formations** » les coloris et modèles imposés notamment en classique, contemporain et jazz seront indiqués à la rentrée. Les élèves doivent avoir une tenue parfaite en relation avec chaque discipline. Dans le cas contraire, le professeur **exclura l'élève de son cours.**

**L'INSCRIPTION DANS NOTRE ÉCOLE CONFIRME L'ACCEPTATION DE NOTRE RÈGLEMENT.**

